

École MLF-BOUYGUES
D'ASHGABAT
TURKMÉNISTAN



Projet d'établissement

2021-2022

Élaboré le : 12/10/2021

Sommaire

1	<u>Recueil de données octobre 2021</u>	1
1.1	Environnement	
1.2	Les parents d'élèves	
1.3	Les élèves	
1.4	Le personnel de l'école	2
1.5	Conditions matérielles	
1.6	Fonctionnement de l'école	3
1.6.1	Regroupements de niveaux en primaire	
1.6.2	Enseignement conforme aux programmes de l'Éducation Nationale	
1.6.3	Communication, réunions	
1.7	Budget de l'école	
2	<u>Objectifs</u>	4
2.1	Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun	
2.1.1	Améliorer la maîtrise du français	
2.1.2	Mieux comprendre les mathématiques	
2.1.3	Pour les élèves du secondaire inscrits au CNED, proposer une scolarité semblable à celle suivie par les élèves qui fréquentent un établissement scolaire en France	
2.1.4	Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège	
2.1.5	Activités pédagogiques complémentaires	
2.1.6	Mettre en œuvre les nouveaux programmes de maternelle	
2.2	Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la république et de la culture humaniste	
2.2.1	Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires	
2.2.2	Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines	
2.2.3	Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements responsables	
2.2.4	Développer les activités sportives à l'école OU susciter l'intérêt des élèves pour le sport	5
2.2.5	Sensibiliser les élèves au développement durable	
2.2.6	Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours »	
2.3	Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et sur l'extérieur	
2.3.1	Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes étrangères	
2.3.2	Permettre aux élèves de mieux connaître le Turkménistan	
2.3.3	Faciliter l'accès à l'information et à la documentation	
2.3.4	Favoriser l'éducation culturelle et artistique	
2.3.5	Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants	
2.3.6	Faire participer les élèves à des projets fédérateurs	
2.4	Augmenter la part du numérique dans l'école :	
2.5	Assurer la sérénité du climat de l'établissement / créer un climat d'école positif	
3	<u>Actions</u>	6
3.1	Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun	
3.1.1	Améliorer la maîtrise du français	
3.1.2	Mieux comprendre les mathématiques	
3.1.3	Offrir aux élèves du secondaire la possibilité de compléter la scolarité mise en place par le CNED	
3.1.4	Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège	7
3.1.5	Activités pédagogiques complémentaires	
3.1.6	Mettre en œuvre les nouveaux programmes de maternelle	

3.2	Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la république et de la culture humaniste	
3.2.1	Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires	
3.2.2	Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines	
3.2.3	Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements responsables	
3.2.4	Développer les activités sportives à l'École OU Susciter l'intérêt des élèves pour le sport	8
3.2.5	Sensibiliser les élèves au développement durable	
3.2.6	Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours »	
3.3	Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et sur l'extérieur	
3.3.1	Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes étrangères	
3.3.2	Permettre aux élèves de mieux connaître le Turkménistan	
3.3.3	Faciliter l'accès à l'information et à la documentation	9
3.3.4	Favoriser l'éducation culturelle et artistique	
3.3.5	Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants	
3.3.6	Participation des élèves à des projets fédérateurs	
3.4	Augmenter la part du numérique dans l'école	
3.5	Assurer la sérénité du climat d'établissement / créer un climat d'école positif	
4	Évaluation des actions	10
4.1	Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun	
4.1.1	Améliorer la maîtrise du français	
4.1.2	Mieux comprendre les mathématiques	
4.1.3	Pour les élèves du secondaire inscrits au CNED proposer une scolarité semblable à celle suivie par les élèves qui fréquentent un établissement scolaire en France	
4.1.4	Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège	
4.1.5	Activités pédagogiques complémentaires	
4.1.6	Mettre en œuvre les nouveaux programmes de maternelle	
4.2	Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la république et de la culture humaniste	11
4.2.1	Participer aux concours citoyens de la MLF et de ses partenaires	
4.2.2	Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines	
4.2.3	Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements responsables	
4.2.4	Développer les pratiques sportives à l'école	
4.2.5	Sensibiliser les élèves au développement durable	
4.2.6	Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours »	
4.3	Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et sur l'extérieur	
4.3.1	Stimuler l'apprentissage des langues vivantes ; renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais	
4.3.2	Permettre aux élèves de mieux connaître le Turkménistan	12
4.3.3	Faciliter l'accès à l'information et à la documentation	
4.3.4	Favoriser l'éducation culturelle et artistique	
4.3.5	Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants	
4.3.6	Faire participer les élèves à des projets fédérateurs	
4.4	Augmenter la part du numérique dans l'école	
4.5	Assurer la sérénité du climat d'établissement / créer un climat d'école positif	

1 Recueil de données en octobre 2021 :

Depuis septembre 2009 les effectifs de l'École française MLF-BOUYGUES d'Ashgabat variaient entre 85 et 105 élèves, puis les effectifs élèves ont fortement baissé à la rentrée scolaire 2015 (39 élèves). Suite à la signature de nouveaux contrats par la société Bouygues, ils sont remontés à la rentrée 2018 (62 élèves) et à celle de 2019 (112 élèves) ; les effectifs baissent de nouveau depuis la rentrée 2020 (44 élèves). L'école accueille aujourd'hui 27 élèves. Le projet d'établissement rédigé en octobre 2017 couvrait les années scolaires 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020. Afin de tenir compte de la baisse des effectifs élèves et de la modification de l'équipe pédagogique il est décidé pour l'année scolaire 2021/2022 de rédiger un nouveau projet d'établissement valable un an.

1.1 L'environnement :

La ville d'Ashgabat, capitale du Turkménistan, accueille depuis le 14 septembre 2009 une école du réseau de la Mission Laïque Française.

L'école se situe en périphérie de la ville, dans l'enceinte de la « base-vie » de la société Bouygues.

Un terrain de tennis, un terrain multisports (basket-ball, hand-ball, volley-ball), une salle de judo, des tables de ping-pong et une piscine non couverte sont à la disposition de l'école.

Le turkmène est la langue officielle du Turkménistan. Le russe est souvent compris et parlé à Ashgabat.

La ville accueille l'Institut Français du Turkménistan (IFT).

Lorsque les conditions sanitaires le permettent, dans la ville d'Ashgabat et ses environs on peut visiter des sites historiques, des musées ainsi que des édifices prestigieux bâtis par la société BOUYGUES TURKMEN. On peut également assister à des spectacles de qualité : concerts de musique classique, pièces de théâtre et cirque.

1.2 Les parents d'élèves :

Les parents d'élèves sont à 73 pourcents des agents de la société Bouygues Turkmen.

Les familles restent, en général, deux ou trois ans sur le site.

Les parents s'intéressent au fonctionnement de l'école et souhaitent avant tout pour leurs enfants une scolarité homologuée semblable à celle suivie par les élèves en métropole. Ils sont soucieux de la réussite de leurs enfants et sont favorables à la mise en place de projets visant à favoriser l'apprentissage des langues vivantes et du numérique.

Ils souhaitent la mise en place d'activités périscolaires éducatives (artistiques, culturelles ou sportives), et de cours de russe et d'espagnol.

1.3 Les élèves :

En octobre 2021, l'école accueille 26 élèves.

Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3			Cycle 4			Lycée		Total	
Effectifs présents par niveau															
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 nd	1 ^{ère}	Tle	
2	1	2	2	3	0	2	2	5	1	1	1	2	1	1	
Effectifs présents par classe															
PS-MS-GS			CP-CE1-CE2			CM1-CM2		6 ^e	5 ^e /4 ^e /3 ^e			Lycée			
5			5			4		5	3			4		26	

Il y a autant de filles que de garçons.

Nombre d'élèves français dont binationaux français : 16 élèves (62%).

Nombre d'élèves étrangers tiers : 6 élèves (23%) - deux nationalités différentes -.

Nombre d'élèves nationaux dont binationaux non français : 4 élèves (15 %).

Le niveau scolaire des élèves est en général satisfaisant.

Depuis la création de l'école en 2009 un seul élève n'a pas obtenu le Brevet des Collèges ; tous les autres élèves inscrits en classe de troisième ont obtenu le Brevet des Collèges avec mention (sauf un) ; le taux de réussite à l'ASSR (niveaux 1 et 2) est maximum (100%).

Les familles disposent d'ordinateurs mais certains enfants ne savent pas utiliser des logiciels tels que Publisher, Power Point, Word, Excel ainsi que les logiciels de montage vidéo. Leur connexion internet est généralement satisfaisante.

Quelques élèves participent à des activités éducatives (culturelles, artistiques ou sportives) autres que celles proposées par l'école.

Les enfants inscrits à l'école ont peu de contacts avec les autres enfants qui résident à Ashgabat.

1.4 Le personnel de l'école :

L'équipe pédagogique recrutée par la Mission Laïque Française est composée de trois professeurs (deux titulaires en position de détachement), dont deux qui prennent en charge les niveaux CP, CE1, CM1 et CM2 et au secondaire l'enseignement des mathématiques et des sciences et technologie (6ème) et de l'espagnol. La direction de l'école est assurée par l'un de ces enseignants.

Huit personnels sous contrat local participent au fonctionnement de l'école :

- une aide maternelle pour la classe de PS-MS-GS (temps plein),
- un enseignant pour le français, l'histoire-géographie, et les enseignements facultatifs et de spécialité du lycée (temps plein),
- un intervenant pour l'éducation physique et sportive primaire et secondaire (mi-temps),
- une assistante de direction / secrétariat (mi-temps),
- une enseignante en anglais pour le primaire (4,5 heures),
- une enseignante en anglais pour le secondaire (tiers-temps),
- une enseignante en russe pour le primaire et le secondaire (tiers-temps),
- une enseignante en éducation musicale et les arts plastiques pour le secondaire (4 heures).

Deux enseignants sous contrats AGIRabcd assurent la répartition de certains cours :

- une enseignante pour les mathématiques et la physique-chimie au cycle 4, et les sciences de la vie et de la terre (tiers-temps),
- un enseignant pour les disciplines scientifiques au lycée et la technologie au cycle 4 (tiers-temps).

Les enseignants du secondaire assurent la répétition des cours du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) de Rouen pour le collège et de Rennes pour le lycée.

Le nettoyage et l'entretien des locaux est géré par la société BOUYGUES TURKMEN : deux femmes de ménage à plein temps et du personnel de service disponible pour l'entretien de l'école.

1.5 Conditions matérielles :

L'école se trouve sur le site de la base-vie de la société BOUYGUES TURKMEN.

Les locaux de l'école sont en très bon état et fonctionnels. Le mobilier est propre et en bon état.

L'école dispose de treize salles de classe de surfaces différentes, d'une salle des professeurs, d'une BCD, d'une salle d'activité, d'une salle informatique, d'une salle de sécurité, d'un bureau pour l'assistante de direction et d'un pour le directeur.

Neufs postes informatiques avec une connexion internet sont installés dans la salle informatique.

Le bureau du directeur, la salle des professeurs et douze salles de classe disposent d'un ou de deux postes informatiques avec connexion internet. Un téléviseur et un lecteur DVD sont installés dans la salle d'anglais du secondaire. L'établissement est également doté de dix ordinateurs portables, de deux imprimantes scanner, d'un téléviseur, d'un lecteur DVD, de deux imprimantes laser couleur multifonction, de sept vidéoprojecteurs, de quatre tableaux interactifs mobiles et de trois outils de présentation ActiView.

1.6 Fonctionnement de l'école :

1.6.1 Regroupements de niveaux en primaire :

Trois classes en primaire pour les regroupements de niveaux suivants :

- Petite Section, Moyenne Section et Grande Section,
- CP/CE1,
- CM1/CM2.

1.6.2 Enseignement conforme aux programmes de l'Éducation Nationale :

L'organisation pédagogique de l'école est régulièrement contrôlée par le service pédagogique de la Mission Laïque Française. L'équipe pédagogique est systématiquement informée des réformes et les applique. Des rapports sur le fonctionnement de l'école sont régulièrement transmis à la Mission Laïque Française. L'équipe enseignante peut consulter à tout moment le service pédagogique de la Mission Laïque Française.

Les enseignants mettent systématiquement en œuvre les programmes et les progressions dans chaque classe.

La connexion internet de l'école permet aux enseignants de consulter le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, de visiter le site Eduscol, le site de la Mission Laïque Française et d'autres sites pouvant les aider à mettre en place un enseignement garantissant l'application pleine et entière des programmes de l'Éducation Nationale.

Les collégiens et les lycéens suivent les cours du CNED (classe complète) et sont encadrés par des répétiteurs.

Dans le primaire (maternelle et élémentaire) l'enseignement se fait sans l'aide du CNED (enseignement en direct).

1.6.3 Communication, réunions :

Dès la rentrée, tous les parents d'élèves participent à une réunion d'information sur le fonctionnement de l'école. En septembre, chaque enseignant réunit les parents d'élèves afin d'expliquer le fonctionnement de sa classe. Les enseignants reçoivent les parents d'élèves à la fin de chaque trimestre.

Les représentants des parents d'élèves sont élus en début d'année scolaire. Au moins une fois par trimestre, ils participent à une réunion de concertation (conseil d'établissement) avec les enseignants et le représentant de l'entreprise gestionnaire de l'école. Les représentants des parents d'élèves participent à l'élaboration du règlement intérieur dont la forme définitive est adoptée lors de la première réunion de concertation.

Des notes de service sont rédigées à l'attention des parents d'élèves (cent-douze en 2019-2020).

En primaire le conseil de cycle a lieu tous les mois, le conseil primaire-secondaire une fois par période, et les conseils de classe du secondaire ont lieu au minimum une fois par trimestre.

Les livrets d'évaluation sont transmis aux parents à la fin de chaque trimestre (semestre pour la maternelle).

1.7 Budget de l'école :

L'École Française d'Ashgabat est une école d'entreprise financée par la société BOUYGUES TURKMEN.

2 Objectifs :

2.1 Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun :

2.1.1 Améliorer la maîtrise du français :

Donner sens et consistance aux textes écrits par leur mise en vie.
Améliorer et faciliter l'expression orale en français.
Inciter les élèves à lire et à écrire.

2.1.2 Mieux comprendre les mathématiques :

Susciter la curiosité, le raisonnement, l'envie de trouver, le besoin de se concentrer, la mise en application des connaissances en faisant découvrir aux élèves les jeux mathématiques à la portée de tous.

2.1.3 Pour les élèves du secondaire inscrits au CNED, proposer une scolarité semblable à celle suivie par les élèves qui fréquentent un établissement scolaire en France.

2.1.4 Améliorer la fluidité du parcours scolaire, notamment entre l'école primaire et le collège :

Organiser pour les élèves du CM2 une liaison CM2-6ème.
Rédaction de quatre parcours éducatifs : Avenir (à partir de la 6ème), de Santé (à partir de la PS), d'Éducation artistique et culturelle (à partir du CP), Citoyen (à partir du CP).

2.1.5 Activités pédagogiques complémentaires :

Apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.
Aider certains élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages.
Accompagner les élèves dans leur travail personnel.

2.1.6 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de maternelle.

2.2 Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la république et de la culture humaniste :

Les décalages entre cultures et pratiques de vie ne rendent pas toujours facile la perception des valeurs humaines communes. Il est nécessaire de construire et de consolider des comportements sur ces valeurs humaines.

2.2.1 Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires.

2.2.2 Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines.

2.2.4 Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements responsables :

Pour la réussite scolaire et le bien être des élèves le projet éducatif intègre, entre autres, les objectifs suivants :

- Éducation nutritionnelle,
- Éducation au sommeil,
- Prévention du VIH-sida et des infections sexuellement transmissibles dans une approche globale de l'éducation à la sexualité,
- Lutte contre le tabagisme, les drogues et la toxicomanie,
- Éducation à la sécurité routière,
- Éducation aux dangers domestiques.
- Éducation à un usage raisonné des écrans.

2.2.4 Développer les activités sportives à l'école OU susciter l'intérêt des élèves pour le sport :

Au-delà de ses bénéfices en matière de santé, le sport scolaire favorise le dépassement de soi, l'esprit d'équipe, la confiance en soi et la responsabilisation, en valorisant des valeurs de fraternité et de respect.

2.2.5 Sensibiliser les élèves au développement durable :

Faire participer les élèves à des actions locales qui favorisent le développement durable.

Mettre en place des projets visant à mieux faire comprendre aux élèves les enjeux du développement durable.

Prendre conscience de l'importance du développement durable pour l'avenir de l'humanité et de la planète.

2.2.6 Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours » :

Cet apprentissage soutient le développement du sens civique de l'élève en favorisant la connaissance et la maîtrise des règles de prévention et de sécurité.

2.3 Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et sur l'extérieur :

Permettre aux enfants de rompre l'isolement propre à notre école par un ensemble d'interventions, d'échanges, de découvertes, de lectures. L'ouverture sur le monde nécessite l'apprentissage des langues étrangères.

Les objectifs fixés sont :

2.3.1 Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes étrangères :

- **Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais** : L'anglais est la langue de communication internationale ; il est donc nécessaire de renforcer la politique de l'apprentissage de cette langue.
- **Stimuler l'apprentissage d'autres langues vivantes étrangères** : Le russe est parlé et compris par la majorité des habitants d'Ashgabat. Il est donc nécessaire que tous les élèves puissent apprendre cette langue. Dans le secondaire plusieurs élèves étudient l'espagnol ; il est donc important de stimuler l'apprentissage de cette langue.
- **Favoriser l'interaction entre les professeurs du primaire et ceux de langue dans le but de créer une ou plusieurs productions communes.**

2.3.2 Permettre aux élèves de mieux connaître le Turkménistan.

2.3.3 Faciliter l'accès à l'information et à la documentation.

2.3.4 Favoriser l'éducation culturelle et artistique.

2.3.5 Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants.

2.3.6 Faire participer les élèves à des projets fédérateurs.

2.4 Augmenter la part du numérique dans l'école :

À l'étranger, la maîtrise de cet outil d'apprentissage, d'auto apprentissage, de formation, d'innovation, d'échange est aussi indispensable pour les élèves qui le pratiquent de façon quasi systématique, que pour les professeurs. Il est important de favoriser l'utilisation par les élèves et les professeurs de l'outil informatique et de l'internet.

2.5 Assurer la sérénité du climat de l'établissement / créer un climat d'école positif.

3 Actions :

3.1 Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun :

3.1.1 Améliorer la maîtrise du français :

- Création d'un livre.
- Participation des élèves à la Webradio.
- Maintenir la fonctionnalité de la BCD afin de faciliter les activités de lecture et les discussions, les recherches documentaires, l'emprunt des livres et des revues auxquelles l'école est abonnée :
 - Continuer à organiser le classement et le rangement des ouvrages.
 - Renouveler l'abonnement au logiciel Hibouhèque (gestion en ligne du fonds de la BCD).
 - Maintenir des permanences qui permettent aux élèves d'accéder à la BCD pendant la récréation du matin.
 - Continuer à contracter des abonnements à des revues éducatives. Actuellement les abonnements contractés par l'école sont : Science et vie découverte, Géo ado, Mes premiers j'aime lire, J'aime lire, J'aime lire Max, Wapiti, Je bouquine, Histoire junior, Discovery box, Go English, I love English kids, Abricot, Astrapi, La classe, La classe maternelle.
- Compléter chaque année la collection d'ouvrages de la BCD.
- Tirer profit des animations culturelles en français et des ressources de l'Institut Français du Turkménistan.
- FLSco : prise en compte de la culture du pays des apprenants ; visée de scolarisation, donc familiarisation avec les situations scolaires en France. S'appuyer aussi sur la langue des enfants.

3.1.2 Mieux comprendre les mathématiques :

- Participation des élèves de CP et de CE1 au *Koala des Mathématiques* et de ceux à partir du CE2 au *Kangourou des Mathématiques*.
- Préparer les élèves à ce concours pendant l'année scolaire.

3.1.3 Offrir aux élèves du secondaire la possibilité de compléter la scolarité mise en place par le CNED :

- Utilisation de l'outil informatique en technologie, physique, mathématiques, SVT.
- Pour un meilleur suivi des élèves : conseils de classe tous les trimestres et bulletins transmis aux familles pour visa.
- Incitation au travail personnel : contrôle continu interne (souvent oral).
- Activités sportives proposées aux élèves.
- Des expériences scientifiques réalisées dans le secondaire (physique et SVT).
- Emplois du temps réglementaires permettant un enseignement « en direct » dans plusieurs matières compte tenu des faibles effectifs.
- Passation des épreuves de l'ASSR et volume horaire supplémentaire attribué à la préparation des épreuves.

3.1.4 Améliorer la fluidité du parcours scolaire, notamment entre l'école primaire et le collège :

- Les enseignants organisent pour les élèves du CM2 une liaison CM2-6^e : accueil des élèves de CM2 dans la classe de sixième pour chaque matière du collège, description du fonctionnement de la classe de 6^{ème}, réalisation d'activités avec les élèves de la classe de sixième. Pour le bon déroulement de cette action, la communication entre le maître de CM2 et les professeurs du collège est nécessaire. Cette communication est facilitée puisque tous les enseignants de l'école (primaire et secondaire) sont réunis à chaque période (conseil primaire-secondaire).
- Rédaction progressive des quatre parcours éducatifs lors des différents conseils.

3.1.5 Activités pédagogiques complémentaires :

À la fin de chaque module, rédiger un bilan et indiquer les suites éventuelles.

3.1.6 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de maternelle :

- Utiliser les ressources mises à disposition par le ministère de l'éducation nationale sur <http://eduscol.education.fr/>.
- Organiser la progressivité des apprentissages et des éléments d'évaluation en fonction des pistes proposées par le ministère pour la mise en œuvre des enseignements, des outils pédagogiques, didactiques et scientifiques.
- Utiliser des tableaux d'observation et d'évaluation des compétences travaillées (en rapport avec un ou plusieurs domaines du socle) et des connaissances et des compétences associées à chaque compétence « principale ».

3.2 Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la république et de la culture humaniste :

3.2.1 Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires :

Participation de l'école au « Téléthon ».

3.2.2 Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines :

- Continuer notre partenariat avec l'association YENME.
- Pendant l'année scolaire, saisir toutes les autres opportunités d'actions locales fondées sur des valeurs humaines. Pour cela, solliciter le service "Actitude" de la société BOUYGUES

3.2.4 Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements responsables :

appuyer la prévention et l'information prévue dans le cadre des programmes par l'intervention des personnels de santé. Les séances sont alors préparées par le maître (ou l'enseignant de SVT dans le secondaire) et un médecin ou une infirmière

Les objectifs pourraient correspondre aux niveaux scolaires suivants :

- Éducation nutritionnelle : primaire et secondaire.
- Lutte contre le tabagisme, contre les drogues et la toxicomanie (à partir de la classe de 6^{ème}).
- Prévention du VIH-sida et des infections sexuellement transmissibles dans une approche globale de l'éducation à la sexualité (à partir de la classe de 3^{ème}).
- Éducation au sommeil.
- Éducation à la sécurité routière.
- Éducation aux dangers domestiques.
- Éducation à un usage raisonné des écrans.

3.2.4 Développer les activités sportives à l'École OU Susciter l'intérêt des élèves pour le sport :

- Offrir aux élèves inscrits au CNED la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives trois heures par semaine.
- Définir une *journée du sport scolaire* dans l'année.
- Proposer aux élèves des activités sportives variées.
- Participation et préparation des élèves à une course organisée dans le cadre de l'évènement "Téléthon".
- Rédaction d'un projet pédagogique d'EPS.

3.2.5 Sensibiliser les élèves au développement durable :

- Compléter les activités éducatives réglementaires relatives au développement durable par des actions faisant référence à l'environnement immédiat de l'école (dans l'école, sur la base vie...) : tri sélectif (papier, des bouteilles en plastique).
- Solliciter le service "Attitude" de la société BOUYGUES pour participer à des projets environnementaux concrets tels que, par exemple, le reboisement, le ramassage de déchets.

3.2.6 Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours » :

- Proposer des activités de découvertes et inculquer des principes simples pour porter secours.
- Rendre les élèves acteurs de leur sécurité et de celle des autres.
- Mises en situation théâtralisées lors des cours d'anglais et de russe.

3.3 Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et sur l'extérieur :

3.3.1 Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes étrangères :

Développer plus fortement les aspects culturels dans l'enseignement des langues (russe et anglais).

- **Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais :**
 - Projet EMILE (*Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère*) :
 - en **maternelle** : sensibilisation à la langue anglaise via l'enseignement **en** anglais de notions du domaine d'apprentissage Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques (chansons et comptines) et Explorer le monde ;
 - **à partir du cycle 2** :
 - Trois heures hebdomadaires d'éducation physique et sportive en anglais.
 - Étude d'articles scientifiques rédigés en anglais.
 - Découvrir des fêtes et les traditions anglo-saxonnes.
 - Créer une correspondance avec un établissement anglophone à l'extérieur du Turkménistan.
- **Stimuler l'apprentissage des autres langues vivantes étrangères :**
 - apprentissage obligatoire du russe en primaire à partir de la classe de CP,
 - correspondance écrite avec l'école russe d'Ashgabat,
 - apprentissage du russe et de l'espagnol en LV2 possible pour les élèves du collège à partir de la classe de sixième.
- **Favoriser l'interaction entre les professeurs du primaire et ceux de langue dans le but de créer une ou plusieurs productions communes. Renforcer le plurilinguisme.**

Création de livres en deux ou trois langues (français, anglais et russe).

3.3.2 Permettre aux élèves de mieux connaître le Turkménistan :

- Organiser si les conditions sanitaires le permettent des visites de musées, de sites historiques, d'édifices, de sites naturels.
- Planifier des visioconférences.
- Proposer des activités scolaires faisant référence à l'environnement culturel.
- L'Institut Français du Turkménistan peut aider à mieux connaître le Turkménistan (expositions, conférences).

3.3.3 Faciliter l'accès à l'information et à la documentation :

- La BCD doit permettre aux élèves de se documenter et de s'informer (voir paragraphe 3.1.1).
- Abonner l'école à des revues éducatives (voir paragraphe 3.1.1).
- Utiliser les ressources de L'Institut Français du Turkménistan.
- Utilisation de l'internet et de l'outil informatique.

3.3.4 Favoriser l'éducation culturelle et artistique :

- Rencontres avec des artistes (via la visioconférence si une visite n'est pas possible).
- Assister à un spectacle, à une représentation, à une exposition (si les conditions sanitaires le permettent).
- Mise en place d'activités périscolaires culturelles et artistiques.
- Renforcer les liens avec l'Institut Français du Turkménistan (IFT), organiser des projets culturels communs.

3.3.5 Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants :

- Correspondances scolaires permettant à nos élèves de prendre conscience du fonctionnement propre à d'autres classes en France et à l'étranger.

3.3.6 Participation des élèves à des projets fédérateurs :

- Participer avec d'autres écoles à des événements tels que "Le Téléthon".
- Participation des élèves à des fêtes et à des spectacles organisés par l'école.

3.4 Augmenter la part du numérique dans l'école :

- Maintien d'un réseau WIFI à partir de la connexion internet de l'école afin de pouvoir disposer d'une connexion dans la BCD et dans des salles de cours.
- Continuer à utiliser le logiciel en ligne Educartable en primaire : livrets scolaires et livrets de compétences numériques en ligne.
- Maintien du fonctionnement du site internet de l'école pour :
 - valoriser les productions des enfants,
 - présenter les événements de l'école,
 - mettre en ligne des documents pour les parents d'élèves : règlement intérieur, listes de fournitures scolaires, calendrier scolaire...,
 - informer les parents d'élèves et les futurs parents d'élèves sur le fonctionnement de l'école.
- Utilisation des vidéoprojecteurs.
- Dans le secondaire favoriser l'utilisation des ordinateurs comme support des cours du CNED lorsque cela est pédagogiquement possible.
- Afin d'accélérer le retour des copies corrigées par le CNED, les enseignants du secondaire scannent et déposent en ligne les copies des élèves.
- Utilisation du numérique dans les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté.
- Participation des élèves de primaire à des Classes Culturelles Numériques.
- Mise en œuvre du Cadre de référence des compétences numériques.

3.5 Assurer la sérénité du climat d'établissement / créer un climat d'école positif :

- Poursuivre les actions citoyennes.
- Procéder à l'élection de délégués de classes.
- Mise en place d'un conseil des élèves par trimestre. Les délégués des élèves se réunissent avec le directeur ; cet espace de parole est un temps d'écoute et de proposition.
- Mettre en place des actions de prévention : violence...
- Séances de Sophrologie Caycédienne.

4 Évaluation des actions :

4.1 Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun :

4.1.1 Améliorer la maîtrise du français :

- Faire un bilan des activités donnant sens et consistance aux textes écrits par leur mise en vie : intérêt pour les élèves, participation, fréquence des séances, niveaux concernés.
- Évaluer le nombre d'élèves ayant participé à la Webradio.
- Fonctionnalité de la BCD :
 - S'assurer que le classement et le rangement des ouvrages ont été réalisés très régulièrement pendant toute l'année scolaire.
 - Vérifier que l'abonnement au logiciel de gestion des livres en ligne « Hiboutheque » a été renouvelé et que les nouveaux ouvrages ont été enregistrés.
 - Voir si des permanences à la BCD ont pu être mises en place pendant la récréation du matin et évaluer la fréquentation de la BCD pendant cette récréation. S'assurer que les élèves ont pu emprunter des livres et des revues éducatives pendant ces permanences.
 - S'assurer que l'école a continué à contracter des abonnements à des revues éducatives. Lister les revues auxquelles l'école est abonnée.
 - Évaluer le nombre de séquences en BCD organisées par les enseignants pour leur classe, ainsi que le nombre de livres empruntés individuellement par les élèves ou par toute une classe (lecture en maternelle par exemple).
- Voir si en fin d'année scolaire il a été possible de commander de nouveaux ouvrages pour la BCD.
- Voir s'il a été possible de tirer profit des animations culturelles en français et des ressources de l'Institut Français du Turkménistan. Lister les actions menées dans ce cadre et évaluer leur intérêt pour les élèves.

4.1.2 Mieux comprendre les mathématiques :

- Faire le point sur la préparation des élèves au *Koala des Mathématiques* (CP et CE1) et au *Kangourou des Mathématiques* (à partir du CE2).
- Évaluer le taux de participation.

4.1.3 Pour les élèves du secondaire inscrits au CNED proposer une scolarité semblable à celle suivie par les élèves qui fréquentent un établissement scolaire en France :

Vérifier si les actions évoquées au paragraphe 3.1.3 ont été menées à bien et ont permis aux élèves du secondaire de compléter la scolarité mise en place par le CNED. Faire un bilan de chacune de ces actions et évaluer quantitativement les actions qui peuvent l'être : nombre d'expériences scientifiques réalisées, nombre de séances d'EPS organisées, fréquence de l'utilisation de l'outil informatique.

4.1.4 Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège :

Vérifier si les actions du paragraphe 3.1.4 ont été réalisées.

En début d'année scolaire suivante, en classe de sixième, évaluer l'efficacité de ces actions.

4.1.5 Activités pédagogiques complémentaires :

Évaluer les effets des APC, à travers le transfert des apprentissages sur le temps ordinaire de la classe, mais aussi sur l'implication des élèves dans le projet d'école qui peut donner aux APC une fonction sociale authentique (usage décontextualisé).

4.1.6 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de maternelle :

Constater si les actions évoquées au paragraphe 3.1.6 ont été réalisées.

Organiser la progressivité des éléments d'évaluation en fonction des pistes proposées par le ministère.

4.2 Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la république et de la culture humaniste :

4.2.1 Participer aux concours citoyens de la MLF et de ses partenaires :

Faire un bilan de la participation des élèves au Téléthon : intérêt pour les élèves, investissement des élèves. Voir si les séances d'information ont permis de sensibiliser les enfants aux notions de solidarité, de maladie et de handicap et leur ont permis de comprendre que la mise au point de thérapies innovantes est possible.

4.2.2 Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines :

Constater s'il a été possible de participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines.

4.2.3 Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements responsables :

Pour l'éducation à la santé, vérifier s'il a été possible d'appuyer la prévention et l'information prévue dans le cadre des programmes par l'intervention des personnels de santé. Faire un bilan des séances qui ont été préparées par le professeur (ou l'enseignant de SVT dans le secondaire), un médecin ou une infirmière.

4.2.4 Développer les pratiques sportives à l'école :

Faire un bilan des séances d'EPS mises en place pour les élèves du primaire et du secondaire : activités proposées, fréquence des séances, implication des élèves, niveaux concernés.

Faire un bilan des rencontres sportives organisées avec d'autres écoles et évaluer l'intérêt pour les élèves de ces rencontres.

Constater les performances sportives des élèves lors de la course organisée à l'occasion du Téléthon. Voir s'ils ont été entraînés pour participer à cette course.

4.2.5 Sensibiliser les élèves au développement durable :

Récapituler les actions menées.

Faire un bilan de ces actions et vérifier si les objectifs sont atteints.

4.2.6 Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours ».

Récapituler les actions menées.

Vérifier que l'enseignant référent a bien été garant du contenu pédagogique des interventions dispensés.

Évaluer le développement par les élèves des compétences : adopte une attitude de prévention, se protège et protège autrui, alerte et intervient.

4.3 Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et sur l'extérieur :

4.3.1 Stimuler l'apprentissage des langues vivantes ; renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais :

• Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais :

- Constater si les actions prévues par le paragraphe 3.3.1 ont été mises en place.

- Faire un bilan du projet EMILE.

- Faire un bilan des activités qui ont permis aux élèves de communiquer en anglais avec des élèves anglophones.

- Constater si la correspondance avec des élèves anglophones a été suivie et en évaluer l'apport culturel et linguistique.

- **Stimuler l'apprentissage des autres langues vivantes étrangères :**

- Vérifier que l'apprentissage obligatoire du russe a été mis en place en primaire à partir du CP.
- Constater si la correspondance avec des élèves russophones a été suivie et en évaluer l'apport culturel et linguistique.
- Constater si les élèves du secondaire ont pu apprendre le russe et/ou l'espagnol en LV2 à partir de la classe de sixième.
- Constater si des livres en deux ou trois langues (français, anglais et russe) ont été créés par les élèves de primaire.

4.3.2 Permettre aux élèves de mieux connaître le Turkménistan :

Vérifier en fin d'année scolaire si les références faites aux différents aspects de la civilisation turkmène dans les activités scolaires et périscolaires ont suscité l'intérêt des élèves et ont abouti à des productions. Au travers des comptes rendus et productions réalisés par les élèves à l'occasion des rencontres, voir s'ils ont acquis une meilleure connaissance de la civilisation turkmène et du Turkménistan.

4.3.3 Faciliter l'accès à l'information et à la documentation :

Connaître la fréquence d'emprunt par les élèves des revues éducatives auxquelles l'école est abonnée. Évaluer l'utilisation de ces revues dans le cadre des activités scolaires. Apprécier l'impact de la BCD, de l'IFT, de l'outil informatique et d'internet sur l'accès à l'information et à la documentation.

4.3.4 Favoriser l'éducation culturelle et artistique :

Vérifier si ces rencontres et découvertes ont eu lieu et si elles ont suscité l'intérêt des élèves et abouti à des productions. Évaluer la qualité de ces productions.

Faire un bilan des activités périscolaires culturelles et artistiques proposées aux élèves : fréquence des séances, intérêt pour les élèves, implication des élèves, progrès accomplis, compétences acquises.

4.3.5 Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants :

Faire un bilan des correspondances scolaires. Faire le bilan des rencontres de nos élèves avec les élèves d'autres écoles.

Savoir dans quelle mesure l'outil informatique et internet ont été utilisés par les élèves pour communiquer.

4.3.6 Faire participer les élèves à des projets fédérateurs :

Répertorier ces projets et évaluer précisément ce qu'ils ont apporté aux élèves.

4.4 Augmenter la part du numérique dans l'école :

Vérifier si les actions du paragraphe 3.4 ont été réalisées et évaluer l'augmentation de la part du numérique dans l'école.

4.5 Assurer la sérénité du climat d'établissement / créer un climat d'école positif :

- Faire un bilan de l'influence des conseils des élèves sur le climat d'école.
- Relever l'évolution du nombre des incivilités (mise en place d'un registre des incivilités).
- Noter l'évolution du vocabulaire employé par les enfants (plus positif...).